

Projet pédagogique A.L.S.H Maternel "L'île Mystérieuse"



**PROJET PEDAGOGIQUE
ALSH L'ILE MYSTERIEUSE**

Caractéristiques de l'accueil de loisirs

L'A.L.S.H maternel est une structure municipale située à l'avenue des pins au sein de l'école Jules Verne, sur la commune de Mèze.

Depuis janvier 2006, cet accueil est ouvert de septembre à mi-août les mercredis et les vacances scolaires.

Destinée à recevoir des enfants âgés de 3 à 6 ans, cette structure a une capacité d'accueil de 32 enfants l'hiver (de septembre à juin) et de 58 enfants l'été (juillet et août).

Plusieurs types d'activités sont proposés tout au long de l'année (manuelles, artistiques, sportives, culturelles)

L'A.L.S.H maternel vise à répondre à un besoin de la population Mézoise et du Canton.

Il se veut convivial et accessible pour tous afin que l'enfant avance à son rythme vers l'autonomie et la socialisation dans un cadre sécurisé.

Le fonctionnement de la structure est établi de façon à ce que les enfants soient les acteurs principaux de leurs vacances, les plannings d'activités sont réalisés en commun accord avec eux, des temps formels et informels sont mis en place par l'équipe d'animation afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants.

L'équipe d'animation se compose d'une directrice (BPJEPS), d'une directrice adjointe (BAFD) et de deux animatrices (BAFA). En fonction des périodes et des besoins notamment pendant les vacances, cette équipe est renforcé par la présence d'animateurs supplémentaires.

La structure dispose d'un budget annuel de fonctionnement. Ses locaux comprennent deux salles d'activités : 1 salle de motricité, 1 salle pour les activités manuelles qui sert aussi pour le goûter et les échantons, un poste informatique mis à disposition des enfants, 1 bureau ainsi qu'un espace de jeu extérieur sécurisé par un grillage. Elle a de plus à sa disposition, différentes infrastructures municipales telle que les gymnases. Le tissu associatif est divers et varié l'A.L.S.H organise des activités en partenariat avec les associations locales.

Objectifs de l'A.L.S.H

☺ La socialisation et l'insertion de chaque enfant au sein d'un groupe

☺ L'autonomie de chaque enfant

- ☺ L'apprentissage de la vie en collectivités
- ☺ L'épanouissement moral et physique de l'enfant
- ☺ Développement de la confiance en soi
- ☺ Le respect de soi et d'autrui
- ☺ Développement moteur
- ☺ Découvertes et expérimentation de matières, de jeux, d'activités manuelles et culturelles
- ☺ Associer les parents, renforcer les liens avec la famille

Les moyens mis en place pour atteindre les objectifs

Afin d'atteindre ses objectifs, l'équipe pédagogique s'appuie sur différents supports :

- ✌ Le respect du rythme de chaque enfant et du groupe
- ✌ La liberté d'expression de chacun
- ✌ La place des enfants au cœur du fonctionnement
- ✌ Le respect des règles de vie en collectivité clairement et régulièrement expliqué
- ✌ Des activités en lien avec les envies et les attentes des enfants
- ✌ Le respect des règles d'hygiène
- ✌ Une relation privilégier avec les enfants demandant (câlin, discussion, jeu)

Une journée type de l'accueil de loisirs

- | | |
|----------------|--|
| <u>7h30-9h</u> | l'accueil des enfants se fait de façon échelonnée |
| <u>9h-9h30</u> | Toilettes et petite collation fourni par les parents |

9h30 Mise en place d'une activité prévu et organisé en amont (activité manuelle, jeu, sortie)

11h30 Echanges, bilans, discussions, partages entre les animateurs et les enfants sur les activités proposées, les difficultés, les besoins, les envies, temps libre...

12h-13h Toilettes et repas pris à la cantine de l'école Jules Verne (fourni par la cuisine centrale « Le Taurus » de Mèze)

13h15-14h15 Temps calme pour les enfants (histoires, dessins, jeux,...) ou sieste en fonction des besoins. (Sous la surveillance des animateurs)

14h30-15h30 Activités/jeux

16h30-17h Toilettes et goûters fourni par l'Accueil de loisirs

17h-18h30 Ouverture des portes aux parents, départ échelonné des enfants.
Les animateurs accueillent les parents et font un bilan de la journée avec eux.

Tout au long de la journée les enfants sont sous la vigilance de l'équipe d'animation qui les accompagne dans les gestes et les actes quotidiens.

La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant avec des moments forts et des moments de repos essentiel au le bon développement des enfants.

L'aménagement de l'espace leur permet d'être autonome sans contrainte et d'évoluer à leur rythme.

Fonctionnement de l'équipe

Rôle du directeur :

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leur famille, de l'application du projet éducatif, projet pédagogique, règlement intérieur et de la réglementation DDCS, de la gestion administrative, matérielle et comptable de la structure.

Rôle de l'animateur :

Il est garant avant tout de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Animateurs/parents :

- Les animateurs sont un lien entre le l'accueil de loisirs et les parents, ils les informent sur les activités, les sorties, les activités réalisées dans la journée, le développement et l'évolution de leurs enfants au sein de la structure.
- Ils répondent aux inquiétudes des parents ainsi qu'à leurs interrogations.

Animateurs/équipe :

- Les animateurs s'investissent pleinement dans la vie quotidienne de la structure, ils mettent en place des activités et des projets adaptés à l'âge des enfants en prenant en compte « la parole de l'enfant ».
- Les animateurs doivent être vigilant, présent et disponible à tout moment.
- Des réunions sont mises en places régulièrement afin d'améliorer le fonctionnement de la structure. Les décisions sont prises en commun avec l'équipe et les enfants. (préparation, évaluation, bilan)

Animateurs/enfants :

- Les animateurs assurent la sécurité physique et morale de chaque enfant et du groupe, il est à leur écoute et les guide sans être directif.
- Il les accompagne tout au long de leur apprentissage de façon ludique.

Animateurs/activités :

- Toutes les activités proposées sont adaptés à l'âge des enfants.
- L'animateur respecte le choix de l'enfant.
- Ses activités sont réfléchies, variées et préparées à l'avance.

L'évaluation du projet pédagogique

Tout au long de l'année les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière lors de réunions de bilan (discussions, débats, compromis) afin de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions menées au regard du projet éducatif.

Ce présent projet pédagogique peut être modifié et amélioré en fonction des attentes du public et des situations rencontrées.

L'équipe d'animation de l'A.L.S.H L'île Mystérieuse